



LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DE LA COVID.19.

Mot Du Président Du Conseil D'administration Du Codic



CHERS CAMARADES ET MILITANTS DU MONDAS

Voici pour moi l'occasion de vous féliciter de vos multiples efforts que vous venez de consentir pour l'éradication totale de la maladie à virus Ebola: restez fiers de cette victoire!

Voilà encore un autre ennemi qui vient de nous attaquer et les autorités du pays viennent de prendre de très bonnes mesures saluaires pour combattre cette pandémie: ne restons pas les bras croisés ou ne tombons pas dans la panique, renouvelons encore nos efforts pour la combattre jusqu'à son éradication totale.

Voici ci-dessous les symptômes de cette maladie:

- o Une forte fatigue
- o Des maux de tête
- o Une toux sèche
- o Une gêne respiratoire et des courbatures

Pour de bons résultats pour cette éradication, nous devons ainsi respecter scrupuleusement les instructions données par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État lors de ses adresses à la Nation du 18 et du 24 mars derniers, il est impérieux d'adopter les gestes barrières suivants pour limiter le risque de sa propagation:

- o Se laver les mains régulièrement et systématiquement, ou utiliser du gel désinfectant;
- o Éviter tout contact physique ou mieux, observer une distance d'au moins 1 mètre;
- o Porter un masque anti-projection et tousser dans le creux du coude ou dans un mouchoir jetable pour éviter la contamination de l'air;

En cas d'apparition des symptômes:

- o Appelez les numéros suivants: verts 101, 109 ou 110 puis restez chez vous, jusqu'à l'arrivée de l'équipe de secours.
- o Surtout, ne pas se rendre à l'hôpital ou tout autre établissement de santé.

Comme nous sommes en confinement dans nos maisons, je vous prie de travailler en utilisant les réseaux sociaux (Facebook, site web www.codic-rdc.org en y postant vos messages vidéos de la vulgarisation des mesures et des règles sanitaires de la prévention) et si possible des affiches ou banderoles. Ces instructions doivent être applicables dans toutes les provinces où le CODIC est installé; chacun à son niveau et un suivi régulier sera fait à travers notre groupe de communication whatsapp par notre coordination nationale. A la fin de cette campagne, une prime spéciale sera attribuée à la province qui exécutera convenablement ces instructions.

Compte de la gravité de la situation sanitaire actuelle de notre pays et me référant à ce que je viens d'évoquer ci-haut, je déclare ouverte la campagne de sensibilisation à travers les réseaux sociaux -médias -affiches -banderoles, les médias (émissions et journaux) et de la dénonciation des violations des droits humains contre nos membres et lors de cette pandémie en cours.

Que Dieu protège la RDC, le MONDAS et le CODIC

Je vous remercie

SYMPTÔMES



Deo Kamaliro

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DU CODIC AU PREMIER SEMESTRE 2020



Le samedi 11 janvier 2020, le président du CAN présente un état de lieu mitigé de la gestion du CODIC en 2019. Pour ce faire, il donne les nouvelles orientations aux structures existantes dans les provinces où le CODIC est représenté. Ces orientations se résument de la manière suivante : « Pas de localité ou commune sans le CODIC et la connaissance du DAS et ses DSS ».

Le PCA profite de cette occasion pour souhaiter ses vœux aux membres du conseil d'administration de son organisation et termine son allocution par le lancement officiel des activités pour l'exercice 2020.

Endéans deux semaines, s'est tenue, une séance de travail entre la Représentante du bureau local de VivaSalud en RDC et les partenaires locaux du programme DAS, le CODIC et l'EDS. L'essentiel de cette rencontre était porté sur l'évaluation des activités communes de 2019 et la planification de celle de 2020. Tout s'est passé dans un climat de collaboration et de complémentarité entre partenaire au siège de VivaSalud dans la commune de la Gombe à Kinshasa.



CONCERTATION CODIC- EDS

Après une période de six mois, les deux partenaires locaux (CODIC et EDS) se sont rencontrés au siège administratif du CODIC, situé sur l'avenue Kibati n°57 dans la commune de Kinshasa pour évaluer la réalisation des activités communes, l'évolution des indicateurs de l'objectif spécifique du programme DAS et formuler les recommandations aux coordinations afin de réadapter leurs activités par rapport aux inducteurs atteints. La dernière concertation date du 20 janvier 2020.



1. LA JOURNEE INTERNATIONALE DU DROIT DE LA FEMME DU 8 MARS 2020.

Malgré la pandémie à COVID-19, le codic/Tshopo a immortalisé la journée internationale des droits de la femme par l'organisation d'une marche de revendication avec comme thème : « Levons-nous contre les faits qui mettent en berne le standard de l'égalité et droit de la femme ». Quelques élèves (filles) ont pris part à cette manifestation.





LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DANS LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DU COVID.19.

CODIC VILLE PROVINCE DE KINSHASA

LE 15 avril dernier à l'esplanade du siège administration du CODIC ; a eu lieu le lancement officiel de la campagne de sensibilisation dans la lutte contre le COVID.19 en la présence du Vice-Président Provincial et Président de la commune de Kinshasa du Conseil provincial de la Jeunesse, ville de Kinshasa, représentant le Bourgmestre empêché. Les images ci-dessous illustrent le déroulement de l'activité.



Il s'en est suivi, la descente sur terrain, spécifiquement dans la commune de Kinshasa et Barumbu. Ici le Vice-Président du CODIC ville province de Kinshasa donne quelques les instructions aux sensibilisateurs.

Les sensibilisateurs du CODIC entrain de sensibiliser la population sur le bien-fondé des mesures barrières telles que édictées par les autorités (se laver régulièrement les mains, respecter la distanciation physique d'un mètre au minimum. L'avenue Bokassa dans la commune de Kinshasa était le centre d'impulsion de ce lancement officiel de la campagne de sensibilisation, prélude de l'emprunt du chemin allant vers la commune de Barumbu.

Nous sommes au croisement de l'avenue Bokasa et Kabambare. Avec les passants, les sensibilisateurs insistent sur le respect de la distanciation physique d'au moins un mètre



Echange entre le vice-président provincial de la Jeunesse, le vice-président du CODIC ville province de Kinshasa et les sensibilisateurs des différentes organisations de la société civile, membres du Réseau/CODIC au niveau de l'avenue Kabambare

Sur l'avenue Kabambare, non loin de la maison communale de Burumbu, un passant se lave les mains en utilisant les kits de lavage des mains exposés par les OSC membres du CODIC ville province de Kinshasa





Un sensibilisateur explique à un vendeur, l'importance de se laver les mains, lui invite de respecter la distanciation physique afin de se protéger et protéger les autres



Entretien entre un sensibilisateur et un vendeur autour de respect des mesures barrières



Ici, c'est le Représentant du Bourgmestre qui donne l'exemple en se lavant les mains



Enfin, les sensibilisateurs se sont retrouvés au bureau CODIC pour immortaliser la journée.



Au Sud Kivu

Le Conseil d'Administration provincial du CODIC Sud Kivu a de prime abord convoqué une réunion le 16 avril 2020 pour planifier les activités de sensibilisation de la lutte contre le COVID 19 avec les présidents de 3 communes de Bukavu (Kadutu, Ibanda et Bagira) et 2 présidents du territoire de Kabare et Walungu. Réfléchir sur les stratégies qu'il faut mettre en place ainsi que la traduction en langues locales des messages clés du CODIC axés sur la sensibilisation des mesures barrières et de protection contre le COVID.19.

Le Secrétaire exécutif du CODIC Sud Kivu oriente et précise les techniques, les moyens de prévention dans la lutte contre le COVID.19 en l'occurrence se laver régulièrement les mains, limiter le déplacement, sauf en cas de nécessité, porter le cash-nez et respecter la distanciation physique afin de se protéger et protéger les autres



AU NORD KIVU

Une concertation avec la cellule d'animation communautaire, CAC en sigle, sur l'avenue Afa Bora dans la Commune de Karisimbi, Province de Goma. L'objectif poursuivi est celui de prendre de mesure de sensibilisation pour prévenir le COVID.19 dans le quartier où se trouve le bureau du CODIC et ses environs avant de s'étendre sur toute l'étendue de la ville de Goma.

Ensuite les membres des OSC du CODIC sont allés sensibiliser aux environs des bornes fontaines, toujours dans la lutte contre COVID.19 en demandant à la population de se laver régulièrement les mains avec les savons et le cas échéant avec la cendre.

En plus les animateurs des OSC membres du CODIC ont aussi instruit la population de respecter la distanciation physique d'un mètre et demi. La pénurie d'eau ne doit pas constituer une occasion d'augmenter la contamination de la pandémie du COVID. 19 comme témoignent les images ci-dessous





Le lancement officiel de la campagne de sensibilisation a eu lieu au rond Canon à Kisangani le 20 avril 2020 à partir de 10 h00, par la transmission d'un message fort du CODIC auprès de la population Boyomaise. L'essentiel du message portait sur la nécessité de se laver les mains, de respecter la distanciation, de porter les masques et de rester à la maison pour se protéger et protéger les autres.

Ensuite, l'exposition dans les grands acteurs de la ville de Kisangani des kits de lavage des mains par les OSC membres du CODIC de la province de la TSHOPO.



La distribution des cash-nez était la dernière étape qui a clôturé l'activité de ce jour-là



AU MANIEMA

Lancement officiel à la radio de la campagne de sensibilisation pour la lutte contre la pandémie du COVID 19 par le Président du Conseil d'Administration Provinciale de Maniema le 21 avril 2020. Une vidéo illustrative a été réalisée quant à ce.

LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA SANTE 7 AVRIL 2020



D'une manière globale, la journée internationale du droit à la santé du 07 avril 2020 s'est passée dans le confinement total des activistes des droits à la santé. On signale que certaines provinces, en l'occurrence le Nord et Sud Kivu ont organisé des séances de formation sur la lutte contre la pandémie à COVID. 19



LA PENURIE D'EAU DANS LES PROVINCES

L'eau est devenue, une denrée rare Goma et les OSC Membres du codic sont déterminés à apporter une solution en organisant les plaidoyers auprès des autorités de la Régideso

Cette pénurie d'eau est observée dans la ville province de Kinshasa, précisément dans la commune de Selembao





L'ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE LE CODIC ET LE BUREAU LOCAL DE VIVA SALUD

Le CODIC et son partenaire VivaSalud se rencontre une fois par mois pour échanger autour de la réalisation des activités et les problèmes qu'elle suscite

2. Concertation pour l'identification des cas de violation des droits humains pendant la période de COVID 19 à Kinshasa



3. Concertation pour l'identification des cas de violation des droits humains pendant la période de COVID 19 à Bukavu dans la province du Sud Kivu

4. Concertation pour l'identification des cas de violation des droits humains pendant la période de COVID 19 à Kindu dans la province de Maniema.



5. Concertation pour l'identification des cas de violation des droits humains pendant la période de COVID 19 à Goma dans la province Nord Kivu.

QUELQUES BONNES PRATIQUES

- L'eau potable cheval pour le CODIC Sud Kivu (à ajouter les images)
- L'analyse de l'insalubrité dans la commune de Bandalungwa et celle de Selembo (à ajouter les images)
- L'analyse de l'insécurité dans la commune de Bandalungwa et celle de Selembo (à ajouter les images)





6. La journée de l'enfant africain du 16 juin 2020 : malgré la fermeture des activités scolaires pendant la période de l'Etat d'urgence dû à la crise sanitaire de la COVID.19, l'ONG membre du CODIC dénommée : « Centre d'encadrements et d'éducatons des enfants orphelins, CEEEO, en sigle qui a pour spécialité l'encadrement des enfants orphelins et démunis a bénéficié de la fondation « Nous Vous Aimons » pour immortaliser cette journée ; la remise de dons et cadeau étaient au rendez-vous.



**LES ACTIVITES D'ASSAINISSEMENT AU
ROND-POINT YOLO EZO,
QUARTIER YOLO SUD DANS
LA COMMUNE DE KALAMU A KINSHASA.**





PARTICIPATION DU CODIC VILLE PROVINCE DE KINSHASA A L'OPERATION KIN- BOPETO

Kin la belle, devenue Kin la poubelle, le CODIC en synergie avec le gouvernement provincial, précisément dans la commune de Barumbu pour assainir la ville province de Kinshasa à travers l'opération « Kin-Bopeto », un de cheval de bataille du gouverneur GentilieNgabila. En image le secrétaire exécutif du codic ville province de Kinshasa est cote à cote avec le Bourgmestre de la commune de Barumbu, un député provincial et quelques membres des OSC de ladite commune pour assainir cette entité.



Les activités d'assainissement dans la ville de Goma au Nord Kivu



1. Les plaidoyers

Goma-Nord Kivu: Dénonciation des violations des droits humains durant la pandémie de COVID19

En date du 29/05/2020 en ville de Goma, Commune de Karisimbi, Quartier Kasika, Avenue Mudyayi au bureau du CODIC Nord-Kivu de 9h à 11, s'est tenue une concertation et dépôt du note de plaidoyer auprès du gouvernement provincial dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID19.

Les ONGS membres du CODIC ont déposé une note de plaidoyer qui contenant des dénonciations de violation des droits humains constaté lors de l'applicabilité des mesures barrière contre le Covid19 tel que :

La hausse du prix des denrées alimentaires, en titre d'exemple une Bole (Murongo) de haricot était à 1200fc, mais actuellement est à 2300fc à 2500fc ;

Insuffisance des moyens financiers pour acheter les dispositifs de protection contre la COVID 19 (cache-nez, lave main, solution hydro alcoolique) à la population ;

Les amendes colossales qui stressent et détruisent le quotidien de la population ; (rond-point AFIA BORA, rond-point signers, station SIMBA...);

Insuffisance d'information efficace sur la COVID-19 par la population (la communauté au Nord- Kivu ignore encore la maladie et pense que la COVID-19 est une affaire politique) ;

Non identification des personnes vulnérables du COVID-19 au Nord-Kivu ;

L'insuffisance des programmes de résiliences contre la COVID-19 dans la province ;

Les tracasseries policières dans la tentative de faire respecter les mesures barrières ;

Non-respect de la mesure du chef de l'Etat pour la gratuité de l'eau dans les quartiers de la ville de Goma ;

Non application de l'article 47 de la constitution de notre pays stipulant que : « le droit à la santé primaire doit être garanti à tous ».

Au total 12 organisations ont participé au dépôt du dit note de plaidoyer pour citer :



FUDEI, BOV-INTERNATIONAL, UFCVA, CECAMAD, DYNAGED, COPAD-GL, SOJED/GL, GAPO asbl, AFEPROFA, ASADEI, IPPE et AFID.



Kinshasa : La femme et la population face au COVID. 19: Plaidoyer de la Synergie CODIC – EDS

La synergie des OSC Membres du CODIC et de l'EDS avec l'appui de VivaSalud ont réalisé une activité de plaidoyer dans la commune de Kintambo. Cette revendication avait pour but d'inviter les autorités congolaises à accompagner suffisamment les femmes de la ville province de Kinshasa dans la lutte contre la propagation du COVID.19 au sein de la capitale congolaise.

Signalons que la synergie CODIC- EDS ont jugé bon et indispensable le rôle que peut jouer la femme kinoise dans ce combat en tant que première éducatrice de la société, car dit-on celui qui éduque une femme, éduque toute une nation. Pour ce faire, les manifestants sont partis du stade vélodrome de Kintambo avec comme premier point de chute la maison communale de ladite commune par le dépôt d'un cahier de charge, ensuite les manifestants sont repartis de la maison communale pour chuter à l'hôpital général de Kintambo par le dépôt d'un cahier de charge au niveau de la zone de sante de Kintambo.

Partant des problèmes et des besoins exprimés à la base, les recommandations adressées à l'autorité, formulées comme suit :

Soutenir et favoriser l'implication de la femme et de l'homme dans la lutte contre le Covid-19 ;

Intensifier les mesures d'accompagnement à une grande échelle et de rendre les services sociaux de base accessibles à tous ;

De doter les populations les plus vulnérables des masques, des savons, des gels ou solutions hydro-alcooliques pour se protéger ;

De rendre l'eau potable accessible à tous afin de se laver régulièrement les mains et et s'en servir pour des besoins vitaux et non vitaux ;

De désinfecter les maisons ou les quartiers avec des produits qui puissent éliminer le virus de Covid-19 et d'autres organismes ;

Assurer la prise en charge des malades souffrants des maladies chroniques et saisonnières. Car à cause des antécédents, ceux-ci seront exposés à tous les dangers dus au Covid-19.

Instruire le Comité de riposte pour qu'il améliore sa communication sur le Corona virus en l'adaptant aux masses populaires;

De dénoncer les personnalités et les médias qui véhiculent les intox;

Instruire le Comité de riposte afin qu'il adopte des stratégies d'investigation et de gestion des rumeurs;

Instruire le Comité de riposte pour l'application systématique des trois T (tracer, tester et traiter les cas). Et que la démarche du travail de prise en charge à grande échelle et le test des masses et la décentralisation des services soient effectifs afin de riposter efficacement contre le Covid-19.

Que les sensibilisateurs et les acteurs soient renforcés en matière de communication interpersonnelle ;

Que l'Etat congolais étende les mesures d'accompagnement, surtout aux femmes et aux populations les plus vulnérables ;

Faire en sorte la RTNC, la chaîne nationale, communique suffisamment sur la pandémie de Covid-19 dans avec langage compréhensible à tous.

